

Cycle Ethnomédecin – AN4&5 – Les outils de l’Etnomedecin en MTC

Formule mixte

Public

- Professionnels de santé souhaitant élargir leur formation initiale à l’approche traditionnelle de l’ethnomédecine chinoise.
- Enseignant ou pratiquants d’arts martiaux traditionnels orientaux souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Enseignants en techniques corporelles de santé et de Bien-être souhaitant approfondir le volet santé de leur art ;
- Toute personne désireuse de s’investir dans une approche de soins holistique, préventive et curative ;
- Personne en situation de handicap et dont le handicap permet la pratique de l’EMC ;

Prérequis

- Être capable de prendre des notes efficacement durant un exposé magistral
- Être capable de travailler en autonomie pour mémoriser et approfondir les notions abordées en formation.
- Avoir suivi la formation « les outils du praticien en EMC Niveau 1 » ou démontrer sa maîtrise des connaissances théoriques et des compétences fondamentales (UFA1) nécessaires à la réalisation d’un diagnostic différentiel (UFA2) et la réalisation d’un traitement par l’acupuncture en ethnomédecine chinoise (UFA3)

Objectifs de formation

- Maîtriser les connaissances théoriques (Théorie de la pharmacopée traditionnelle chinoise, classification et mode de combinaison des Yao (ingrédients), et approfondissement clinique)
- Maîtriser les compétences nécessaires à la réalisation d’un traitement par la pharmacopée en ethnomédecine chinoise (élaboration d’un principe de traitement et d’une stratégie thérapeutique, choix de formule et modification adaptées au patient et à la maladie).

Compétences

1. **Sélectionner la (ou les) méthode(s) thérapeutiques adaptée(s)** à la stratégie thérapeutique
2. **Composer et prescrire un traitement adapté en pharmacopée traditionnelle chinoise** en respectant les règles d’usage de sécurité (identification des contreindications, adaptation de la formule au patient et sa pathologie).
3. **Évaluer les résultats et adapter l’intervention** à l’évolution des troubles.

Effectif

- Minimum : 15
- Maximum : 20

Lieu de la formation

- Présentiel : Le campus du Cedre – 51 rue Nationale – 56410 Erdeven
- A distance : via Zoom

Durée

- Durée : 448 heures sur 2 ans
- Répartition : 8 séquences de présentiel de 5 jours, 1 fois/trimestre
(Voir planning) 24 jours de visio formation, en direct, le samedi

Modalités d'accès à la formation

- Accès : pour les étudiants du Cedre, sur remise du bulletin d'inscription. Pour les autres candidats, après étude du dossier de candidature complet et passage d'une évaluation;
- Délai : jusqu'à atteinte du nombre maximal d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant de participants ;
- Le bulletin d'inscription et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site www.cedre.org ;

Tarif/financement

- Frais de dossier : 199€ ;
- Frais pédagogiques en cas financement personnel : 3360€/an (15€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas financement par entreprise ou OPCO : 4256€/an (19€/h) ;
- Frais pédagogiques en cas financement par entreprise ou OPCO : 5152€/an (23€/h) ;
- Tout financement autre que personnel, doit faire l'objet d'une demande de dossier au moins 2 mois avant le début de la formation ;

Formateurs

- Praticiens en Ethnomédecine chinoise, expérimentés et ayant suivi une formation de formateur.

Modalités pédagogiques

- Présentiel ;
- Cours transmissif avec prise de notes;
- Etude d'environ 120 formules de pharmacopée chinoise et des cliniques associées ;
- Etude des modifications de formules ;
- Etude de cas de patients ;

Moyens matériels

- Salle de cours théorique avec table individuelle ou en binôme avec accès pour PSH ;
- Salle de cours pratique avec table de soin avec accès pour PSH ;
- Mobilier pour PSH ;
- Matériel pédagogique spécifique;
- Matériel technique spécifique à la pratique ;
- Tableaux blancs;
- Ecran de projection;
- Vidéoprojecteur;
- Abonnement Zoom pour cours en visio, quand le présentiel n'est pas possible ;
- Forum des étudiants du Cedre;

Modalités d'évaluation et de certification

- Les évaluations sont obligatoires, chaque absence doit être justifiée ;
- Contrôle de connaissance et de compréhension : 7 évaluations écrites à la fin de chaque grand chapitre ;
- Examen de fin de cycle avec épreuve écrite portant sur la capacité à effectuer un diagnostic et choisir une stratégie thérapeutique en acupuncture, méthodes associées et pharmacopée traditionnelle chinoise à partir de cas de patients retranscrits.
- La validation est acquise dès l'obtention de la note de 12/20 ;
- En cas de note < à 12 ou d'absence, l'étudiant peut repasser l'évaluation 2 fois maximum ;
- En cas de non réussite, l'étudiant devra suivre, à nouveau, cette partie de cours, avant de repasser l'évaluation ;

Cycle Ethnomédecin – AN4 – Les outils de l’Ethnomédecin 1/2
Promo E-Souris – Formule mixte
Bulletin d’inscription

LIEU DES COURS : Au Campus, 51 rue Nationale, 56410 Erdeven, pour les séminaires en présentiel
Chez soi par Visio-enseignement, pour les séminaires à distance

DATE : du 8 janvier au 11 octobre 2024

DUREE : 224h réparties en 32j

REPARTITION : 4 séminaires de 5 jours au campus en alternance avec 12 jours de visio-enseignement, en direct (voir le calendrier)

MONTANT DE LA FORMATION :

	Financement personnel	Financement par organisme ou entreprise	
	15€/heure	Prise en charge partielle 19€/heure	Prise en charge intégrale 23€/heure
Frais de dossier	199€	199€	199€
Frais de formation	3360€	4256€	5152€

M. Mme Melle

Nom : Prénom :

Profession actuelle :

Téléphone Mobile : Email :

Adresse :

Financement personnel : OUI NON

- Ci-joint, mon règlement à l’ordre de Sarl CEDRE sauf en cas de prise en charge connue avant l’inscription
- Je reconnais avoir été bien informé(e) du calendrier, du programme, des conditions de règlement et des conditions générales d’inscription soit par le site internet www.cedre.org, soit lors d’une réunion ou d’un entretien.
- Toute inscription vaut acceptation, sans réserve, des conditions générales.
- J’autorise la publication, de photos ou vidéo prises lors de la formation, sur le site Internet et les réseaux sociaux de l’école (en cas de désaccord, barrer la phrase)
- Conformément aux dispositions européenne RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles) vous pouvez accéder à vos données personnelles sur simple demande.

« Lu et approuvé »

Date :

Nom, Prénom, Signature :

Cycle Ethnomédecin – AN4 – Les outils de l’Ethnomédecin 1/2

Promo E-Souris – Formule mixte

Règlement de la formation

LIEU DES COURS : Au Campus, 51 rue Nationale, 56410 Erdeven, pour les séminaires en présentiel

Chez soi par Visio-enseignement, pour les séminaires à distance

DATE : du 10 janvier au 14 octobre 2022

DUREE ET HORAIRES DES COURS :

- Présentiel : 4 séminaires de 5 jours, du lundi au vendredi, alternant pratique et théorie
- Visio enseignement : 12 jours, le samedi
- Horaires : 9h à 12h30 – 14h à 18h

MONTANT DE LA FORMATION :

	Financement personnel	Financement par organisme ou entreprise	
	15€/heure	Prise en charge partielle 19€/heure	Prise en charge intégrale 23€/heure
Frais de dossier	199€	199€	199€
Frais de formation	3360€	4256€	5152€

FINANCEMENT DE LA FORMATION : à cocher

- Financement personnel
- Financement intégral ou partiel par organisme/entreprise - Nom du financeur :

MODES DE REGLEMENT : à cocher

- Financement personnel
 - Règlement comptant sans escompte 199€ + 3360€ soit 3559€ à l’inscription
 - Règlement en 3 fois SANS FRAIS par chèque (remettre les 3 ch ensembles) :
 - Rgl 1 : 199€ + 1120€ encaissement à l’inscription
 - Rgl 2 à 3 : 1120€ encaissement 1^{er} et 2^{ème} mois de la formation
 - Règlement en 10 fois AVEC FRAIS (24€ pour l’année) par chèque (remettre tous les ch ensembles) :
 - Rgl 1 : 199€ +24€ +525€ encaissement à l’inscription
 - Rgl 2 à 10 : 315€ encaissement au 10 de chaque mois suivant
- Prise en charge partielle
 - Règlement comptant sans escompte 199€ + 4256€ soit 4455€ à l’inscription
 - Règlement en 3 fois SANS FRAIS par chèque (remettre les 3 ch ensembles)
 - Rgl 1 : 199€ + 1420€ encaissement à l’inscription
 - Rgl 2 à 3 : 1418€ encaissement 1^{er} et 2^{ème} mois de la formation
 - Règlement en 10 fois AVEC FRAIS (24€ pour l’année) par chèque (remettre tous les ch ensembles) :
 - Rgl 1 : 199€ +24€ +476€ encaissement à l’inscription
 - Rgl 2 à 10 : 420€ encaissement au 10 de chaque mois suivant

Date :

« Lu et approuvé »

Nom, Prénom, Signature :

Conditions générales d'inscription 2024

1. Candidature :

La formation est ouverte à toute personne ayant les prérequis indispensables stipulés dans le dossier de candidature, qui comprend, outre les présentes conditions : une copie de la carte d'identité, un dossier de positionnement, un bulletin d'inscription, une photo, et le règlement de l'inscription à la formation (non encaissé tant que la candidature n'est pas validée). Ces documents doivent être dûment remplis et signés. Tout dossier de candidature incomplet ou illisible ne sera pas traité.

Toute demande d'intégration en cours d'année ou de cycle de formation est soumise à l'étude du dossier de candidature, de la vérification des acquis et de la validation par l'équipe pédagogique.

2. Inscription :

L'inscription d'un(e) participant(e) à une formation annuelle, totale ou partielle, n'est acquise qu'après la validation du dossier de candidature par l'équipe pédagogique.

Toute inscription à une formation du CEDRE vaut acceptation sans réserve du montant de la formation, des modes de règlement et des conditions générales d'inscription.

3. Tarif/Financement :

Financement personnel :

Montant par participant, quelle que soit sa situation familiale ou sociale.

- frais de dossier : 199€
- frais de formation FC* : 2560€ (16€/h)
- frais de formation FM** : 3584€ (16€/h)

À partir de la 2^{ème} année, une dispense est accordée sur les frais de dossier en cas d'inscription anticipée (3 mois avant le début de l'année suivante).

Financement par organisme/entreprise :

- frais de dossier : 199€
- frais de formation FC* : 3680€ (23€/h)
- frais de formation FM** : 5152€ (23€/h)

Aucune dispense n'est accordée sur les frais de dossier.

Inscription en cours d'année :

- frais de dossier : 199€
- frais de formation FC* : 290€/séminaire
- frais de formation FM* : 170€/jour

L'inscription étant forfaitaire, aucun règlement par weekend n'est accepté, les modalités habituelles de règlement s'appliquent.

4. Règlement (cf. bulletin d'inscription) :

Le règlement intégral de la formation annuelle donne droit à la participation aux cours correspondants.

Ce montant n'inclut pas les frais de déplacements, de repas, d'hébergement et tous autres frais annexes, qui restent à la charge du participant.

L'intégralité du montant de la formation doit être réglée avant le 3^{ème} mois de la formation.

Deux modes de règlement sont proposés :

- 1) comptant sans escompte à l'inscription, par chèque ou virement.
- 2) en 3 fois sans frais par chèque (remise des 3 chèques à l'inscription) ou virement. Encaissement du premier

versement à l'inscription, puis au 10 des 1^{er} et 2^{ème} mois de formation.

En cas de difficultés financières, un paiement en 8* fois est possible, par chèque uniquement, avec frais de 24 € Le premier versement se fait à l'inscription, puis au 10 de chaque mois jusqu'à paiement complet.

Cette offre ne doit pas être confondue avec un paiement à la carte : quelle que soit la formule de règlement choisie, en cas d'absence à certains séminaires, le règlement intégral de la formation reste dû.

5. Présence :

La présence est obligatoire à chaque séminaire et à chaque évaluation des acquis, où une fiche de présence est remplie.

En cas d'absence inévitable, une justification doit être fournie au CEDRE, par écrit.

6. Changements lieux et dates :

En cas de nécessité, le CEDRE se réserve la possibilité de modifier le lieu de stage, tout en restant dans un rayon de 150 km par rapport au lieu initialement prévu.

Le CEDRE se réserve le droit exceptionnel de déplacer la date d'un stage de formation prévu. Sauf impondérable de dernière minute, ce report sera notifié par courriel aux participants un mois au moins avant la date initialement prévue.

Ces changements organisationnels ne peuvent donner lieu à aucune annulation et/ou demande de remboursement de la part de l'étudiant(e).

7. Annulation du fait de CEDRE :

En cas d'annulation de la formation annuelle initialement prévue, les participants seront intégralement remboursés.

8. Rétractation/Désistement/Abandon :

9. Une rétractation est possible dans un délai de 10 jours (excepté si la formation a déjà démarré) courant à partir de la date de signature de l'inscription, par lettre recommandée avec AR. Le règlement est alors restitué à l'exception des frais de dossier. Au delà de ce délai, aucun règlement ne sera restitué.

En cas de désistement de la part d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant la date du début de la formation, le CEDRE n'est tenu à aucun remboursement. Dans tous les cas, les frais de dossier restent acquis au CEDRE.

En cas d'abandon de la part d'un(e) étudiant(e) au cours de la formation, quel qu'en soit le motif, le CEDRE ne procède à aucun remboursement. *

* exception : s'il est avéré, sur la base d'un certificat médical, que la situation de santé d'un(e) participant(e) ne lui permet pas de poursuivre sa formation, un remboursement du solde de sa formation est possible.

10. Exclusion :

Tout manquement aux valeurs du CEDRE, toute attitude portant atteinte au bon déroulement des cours, à la dégradation des locaux, au bien-être ou à l'intégrité des participants ou des formateurs, est susceptible d'exclusion immédiate et sans remboursement.

Date :

Mention « Lu et approuvé », nom, signature :

*FC : Formule Classique

**FM : Formule Mixte



Cycle Ethnomédecin – AN4 – Les outils de l’Ethnomédecin 1/2

Promo E-Souris – Formule mixte

Calendrier

1.	P1 – 8 au 12 janvier 2024	Campus du CEDRE
2.	D1 - 27 janvier 2024	Visio-enseignement
3.	D2 – 17 février 2024	Visio -enseignement
4.	D3 – 9 mars 2024	Visio -enseignement
5.	D4 – 23 mars 2024	Visio -enseignement
6.	P2 – 8 au 12 avril 2024	Campus du CEDRE
7.	D5 – 27 avril 2024	Visio-enseignement
8.	D6 – 25 mai 2024	Visio -enseignement
9.	D7 – 8 juin 2024	Visio -enseignement
10.	D8 – 22 juin 2024	Visio -enseignement
11.	P3 – 8 au 12 juillet 2024	Campus du CEDRE
12.	D9 – 27 juillet 2024	Visio –enseignement
13.	D10 – 24 août 2024	Visio –enseignement
14.	D11 – 07 septembre 2024	Visio –enseignement
15.	D12 – 21 septembre 2024	Visio –enseignement
16.	P4 – 7 au 11 octobre 2024	Campus du CEDRE

*P = Présentiel

**D = à distance

(Document à conserver par l’étudiant)

Cycle Ethnomédecin – AN4 – Les outils de l’Ethnomédecin 1/2
Promo E-Souris – Formule mixte
Programme synthétique

1. Introduction à la pharmacopée chinoise :

2. Etude des formules :

Celles-ci seront classées par action thérapeutique (Ba Fa) :

- BU FA : Formules pour reconstituer
- HE FA : Formules pour harmoniser
- WEN FA : Formules pour réchauffer
- QING FA : Formules pour rafraîchir (partie 1)

Médecine interne – Nei Ke

1. Médecine Générale Interne

◆ Fatigue	<i>Xu Lao</i>
◆ Toux	<i>Ke Sou</i>
◆ Asthme & dyspnée	<i>Xiao Chuan, Chuan Zheng</i>
◆ Gastralgie	<i>Wei Wan Tong</i>
◆ Vomissement	<i>Ou Tu</i>
◆ Douleur abdominale	<i>Fu Tong</i>
◆ Diarrhée	<i>Xie Xie</i>
◆ Dysenterie	<i>Xia Li</i>
◆ Constipation	<i>Bian Bi</i>

Liste donnée à titre indicatif.

Cette liste est susceptible de modification en fonction de l’avancée du groupe.

(Document à conserver par l’étudiant)